



## **ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE**

*Association loi 1901 à caractère socioprofessionnel,  
culturel et patrimonial*

Membre de la SPPEF, Sté de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, de la FNASSEM, Fédération des associations du patrimoine

[st-fiacre@caramail.com](mailto:st-fiacre@caramail.com)  
[www.loire-baratte.com](http://www.loire-baratte.com)

*Les « Mangeux d'ail » ont construit  
leurs longues maisons et semé dans  
le limon de la Loire.....*

25 avril 2007

DOCUMENT DE TRAVAIL – version 2

### **Prospective territoriale : Un projet de ville : NEVERS 2020**

#### **CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION A LA CONCERTATION :**

*« Et toi, qu'est-ce que tu fais pour le facteur 4 ? »:*

#### **1 - Contexte :**

Le maire de Nevers appelle à prendre part, dans le cadre d'une concertation, à une mobilisation autour d'un projet de ville à horizon 2020 : NEVERS 2020 un grand dessein.

Les thèmes définis sont les suivants :

- Vivre ensemble....
- Identité et rayonnement de la ville
- Economie et emploi
- Cadre de vie

#### **2 - Enjeu :**

Préparation de l'avenir à horizon 2020 au regard de ces différentes thématiques

#### **3 - Introduction**

Les quatre thèmes définis en amont par le maire de Nevers se développeront, (à Nevers comme ailleurs), dans un contexte de rupture déjà bien engagé mais devenu particulièrement sensible à horizon 2020. Ces quatre thèmes seront de plein fouet impactés par l'obligation de revoir notre copie en termes d'urbanisme, de vie quotidienne, de système énergétique, de modes de consommation.

Le facteur 4 (obligation de réduire de 80 %, à horizon 2050, nos émissions de gaz à effet de serre pour éviter un emballement climatique) dirigera l'ensemble des actions et programmes des villes.

La mise en œuvre de ces programmes d'actions, (autour du facteur 4), doit être vite accompagnée de pédagogie, d'informations mais surtout d'orientations fortes prises par les politiques locales. Car c'est en local que nous changerons véritablement et inverserons les choses. Aborder tous ces thèmes, suppose de travailler leur approche en amont en ne perdant pas de vue le facteur 4 qui orientera une grande partie des stratégies à venir.

### 3 - Contribution de l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte à la concertation:

#### 1°) Vivre ensemble : lien social, nouveaux liens, manifestations à caractère festif, sportif, solidaires

Un redéveloppement des activités associatives est souhaitable. Les associations, organismes de terrain sont d'excellents relais auprès des décideurs. Les idées ne manquent pas (souvent pleines de bon sens) mais pour ce faire quelques moyens doivent être mis en œuvre :

- **La motivation des bénévoles** dans un monde relativement individualiste (qui devrait changer par la force des choses), la motivation des bénévoles sera stimulée dans le temps par la nécessité de trouver de nouvelles occupations de proximité.  
Nous pensons également que certains chômeurs, rémunérés, pourraient profiter, dans le cadre de dispositifs à mettre en place, de structures associatives afin de monter en compétences, de se sentir utile .....(exemple : suite à une formation agricole, activité de maraîchage à développer par des associations spécifiques telles que les jardins de Cocagne...)
- **Les compétences des bénévoles** : dans un monde de plus en plus complexe, les bénévoles doivent s'approprier des techniques pointues pour bien appréhender leurs sujets. Les fédérations associatives, les collectivités locales devront être attentives à cela si elles souhaitent que les associations soient de véritables partenaires.
- **une meilleure prise en considération des associations** : Les associations ne sont pas là uniquement pour « amuser la galerie » et faire de leurs missions des exutoires . Beaucoup d'entre elles ont un engagement fort et sont porteuses dans leurs fondements, missions et projets d' autant de messages, de mise en garde, de garde-fous face à une société en perte de repères, de vraies valeurs (autre que l'argent) et de nouvelles postures à tenir (environnement, consommation, patrimoine.....). Une meilleure prise en considération de leurs attentes par les collectivités est souhaitable. Nous préconisons qu'elles soient consultées systématiquement en fonction de leurs actions (elles représentent tout de même pour certaines d'entre elles plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de personnes lorsqu'elles sont fédérées).
- **une aide financière à la hauteur** : Organiser des actions et des manifestations de qualité a un coût. Les collectivités, de concert avec les associations, doivent trouver l'argent où il se trouve et stimuler davantage les entreprises cotées en bourse qui gagnent beaucoup d'argent. Les actionnaires mis devant leurs responsabilités, face aux générations futures, devront dans un engagement citoyen octroyer quelques centimes pour la cause de leur choix.

#### 2) Identité et rayonnement de la ville

Les bouleversements climatiques influenceront la carte touristique. Dans le sud de la France, il fera plus chaud et le manque d'eau pourrait, dans cette zone géographique, fortement urbanisée se faire sentir. L'agriculture sera également touchée dans ces régions. Si Nevers mise sur ses atouts (situation au bord de la Loire, ville médiévale à protéger, côté historique à accentuer, jardins et zone humide de la Baratte à valoriser et à signaler depuis l'autoroute, campagne environnante agréable, gastronomie .... ), elle attirera de nouveaux segments de marché. L'offre

d'hébergement de type gîtes, chambres d'hôte doit refléter l'identité culturelle et l'authenticité locale, malheureusement encore assez méconnue, tout en apportant un service de qualité. (formations accueil touristique à l'appui et aides à la rénovation des maisons d'hôtes).

**Une vision ambitieuse et une gestion globale du patrimoine :** Lorsqu'une ville a la chance d'avoir un passé historique riche et un patrimoine de qualité, celui-ci doit être particulièrement entretenu, protégé, bichonné. Pour ce faire, nous préconisons que toutes les associations de patrimoine agissent en étroite relation avec la ville, en amont et en aval (voir très bon annuaire de la Camosine). Le patrimoine ne peut être livré à la seule appréciation de quelques personnes car il est le reflet vivant de notre identité culturelle et historique qui perdurera bien après nous (si nous lui en laissons la chance). Et de se souvenir que la première industrie française est celle du tourisme. Garder une homogénéité au centre historique de la ville (centro storico comme disent les italiens) est indispensable. L'association Saint-Fiacre Loire-Baratte, représentante de la SPPEF (Société de Protection du Patrimoine et de l'Esthétique de la France) aura un regard particulièrement attentif à la préservation du patrimoine neversois et préconise qu'un programme de restauration..(de nombreuses subventions existent dans ce domaine même pour le patrimoine détenu par les personnes privées). Nous pensons particulièrement à l'ensemble d'hôtellerie des bords de la Loire (sous place Mossé) qui abrita l'empereur Napoléon 1er. Cette petite merveille devrait pouvoir être restaurée d'urgence afin de constituer une véritable carte de visite au touriste qui rentre dans la ville. Elle est en bien piteux état ! Nous aurons du mal à accepter le prétexte qu'elle est trop endommagée pour être restaurer. Fort vecteur économique et culturel, le patrimoine doit être une priorité.

### **Recenser finement le patrimoine public et privé**

Nous préconisons un recensement minutieux de notre patrimoine public et privé (monuments, édifices, sites paysagers, maisons, alignements.....). Que le prochain PLU intègre des critères de restauration précis, (en lien avec les matériaux d'origine dont la chaux qui est un excellent matériau isolant notamment), la prise en compte d'alignements remarquables, tel le boulevard Victor Hugo et de lieux particulièrement chargés d'un passé incroyablement riche comme les Jardins de la Baratte qui pendant 500 ans a minima ont vu évoluer des lignées de jardiniers et représentent aujourd'hui un patrimoine environnemental et culturel de haute qualité.

A ce propos, l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte qui entretient des relations avec des partenaires dans plusieurs régions françaises et hors de France dans le cadre de ses expositions artistiques se fait ambassadeur des jardins multi séculaires de la Baratte.

### **Respecter l'existant pour garder une homogénéité à la ville**

Eviter à tout prix des différences de style (quartiers médiévaux), de volumétrie, de matériaux en rupture avec les constructions des quartiers historiques de Nevers. Depuis plusieurs décennies, à Nevers, le patrimoine est amputé, entamé, détruit, ignoré ou (Marché Carnot, Saint-Aricle, Chapelle des Mariniers, hôtel de France, plus récemment l'environnement de la Tour Goguin est littéralement mangé par une construction granitique, froid alors que nous sommes chez nous dans la pierre jaune chaude, enfouissement de la Nièvre, ..... la liste est longue et les gisements ne sont malheureusement pas inépuisables.... L'ancienne déviation est beaucoup trop large par endroits (vers la tour Saint Trohé) puisque désormais la circulation est sur une

file sur deux voies. Il convient de redonner un peu de respiration aux abords du secteur.

La réhabilitation offre de bonnes perspectives et permet d'éviter la construction d'édifices disproportionnés qui mangent le reste et qui seront sans doute détruits bien avant nos remparts (ce qu'il en reste). Les villes qui ont su mettre en valeur leur patrimoine historique en valeur sont les plus appréciées. La vision doit être globale.

### **Donner le Palais Ducal à la Faïence de Nevers**

De nombreux neversois et de touristes attendent depuis longtemps que la faïence trouve naturellement sa place au sein du Palais Ducal. Il est frustrant de rester devant le palais sans pouvoir y entrer. Cette option permettrait de donner des espaces nouveaux pour les collections enfouies dans les réserves du musée rarement ou pas du tout visibles. D'ailleurs, beaucoup de nivernais se demandent encore pourquoi le musée de Nevers n'est pas au Musée Blandin. Des questions se répètent, retransmises, de générations en générations dans la tête des neversois.

### **Restaurer les bords de la Loire à Nevers**

Il serait particulièrement judicieux de repenser les bords de Loire à Nevers. La volumétrie et le type d'architecture de la Maison de la Culture et des sports sont en totale rupture totale avec le quai des Mariniers qui mériterait d'être restauré La Nièvre busée et captive pourrait ressurgir si la démolition de cet ensemble architectural mal accepté par les neversois était envisagé. L'ancien hôpital constitue un espace foncier qui pourrait accueillir au centre ville la maison de la Culture ??

### **Les entrées de ville, le péri-urbains**

Les entrées de ville, les faubourgs, si jolies autrefois, supportent des panneaux publicitaires surdimensionnés qui captent l'attention des automobilistes et sont à la fois dangereux ou ignorés tant ils sont nombreux. Les maisons anciennes qui bordent les faubourgs offrent des possibilités esthétiques évidentes. Il convient d'inscrire la restauration des façades (chaux, fenêtres, volets, clôture...) dans une logique d'homogénéité (charte paysagère PLU) Les faubourgs habités des zones péri-urbaines n'ont pas à supporter l'anarchie inesthétique de constructions ou d'installations qui ont leur place sur les zones industrielles. (voir concours des entrées de villes organisé par la LUR –ligue Urbaine et Rurale-. Les poids lourds n'ont pas leur place (sauf livraison) sur les faubourgs, ni dans zones d'habitation. L'autoroute permet de contourner la ville (faubourg de la Baratte, du Mouësse, où vont ces camions qui arrivent jusqu'au carrefour du petit Mouësse ?)

## **3) Economie et emploi : stratégie facteur 4**

Tirer partie des potentialités et spécificités locales non délocalisables afin de développer de nouveaux secteurs en lien direct avec la nouvelle locomotive de développement : le facteur 4.

Nouer des partenariats, des conventions avec les industriels et des artisans de différents secteurs engagés dans le facteur 4 est indispensable :

### **Quelques exemples de secteurs porteurs :**

- **filières ENR et isolation des bâtiments** (énergies renouvelables) : programmes, **institut de formation aux nouvelles techniques** alliant éducation nationale et artisans ou industrie (solaire thermique, photovoltaïque, bois-énergie, géothermie.....). L'isolation des bâtiments est une composante importante de réussite du facteur 4. Or, le point d'achoppement est le manque

de formation criant dans ce domaine. On isole les combles mais pas encore l'enveloppe des bâtiments. Il faut apprendre rapidement à le faire. Et ça, c'est pas à 2020 !

- **Construire et rénover HQE**, embarquer les artisans locaux dans la démarche. La rénovation sera un des secteurs les plus porteurs dans les années qui viennent. L'état est bien engagé dans le financement de travaux d'installation et de rénovation (isolation)
- **Rapprochement entre industriel de l'éclairage local et éclairage public** : ballons fluorescentes sources sodium haute pression moins consommatrice, feux de signalisation très basse tension et sources à diodes
- **Consommer local** : développer la filière maraîchère afin de fournir la cuisine centrale, encourager la filière biologique. La demande des consommateurs est forte. Si l'offre l'est, les distributeurs importants de la ville pourront s'associer dans une démarche citoyenne (moins de carburants –le casse tête des kilomètres alimentaires-, plus de fraîcheur, traçabilité et histoire du produit, histoire du terroir...). Terres maraîchères de la Baratte et des Marolles à re-développer d'urgence. A ce propos, l'association Saint-Fiacre offre à la ville de Nevers, l'ouvrage « Pourquoi manger local ? » écrit par René Longet, maire socialiste de la ville de Suisse Onex, président de l'ONG Equiterre et ancien conseiller national du parti socialiste du parlement Suisse. Egalement auteur de Fruits et légumes de saison Editions Jouvence.
- **Réseaux de chaleur** : Valoriser les déchets ménagers organiques et collectifs par la biomasse et créer des réseaux de chaleur et de l'élec. Où vont actuellement les déchets ? il faut désormais conjuguer chaleur et production d'élec sous peine d'être hautement critiquable.

#### **4 – Cadre de vie et développement durable**

A notre sens, le cadre de vie recouvre des notions de bien-être afférentes au logement, à l'environnement, à la nature, à la culture, au sport, à l'emploi ainsi que toutes les commodités qui s'y rattachent, tels que les déplacements, le commerce de proximité, l'agriculture péri-urbaine, l'observation de la nature, des logements moins énergivores...

Nos comportements devront changer et les mentalités évoluer rapidement . Si la démarche n'est pas volontaire, les orientations réglementaires, la rareté et le coût de l'énergie guideront de façon persuasive nos comportements. Nos modes de consommation et de production impactent notre santé et provoquent de nombreuses disparitions de nombreuses espèces animales et végétales. C'est localement que nous devons agir pas par saupoudrage mais d'une façon générale. Il convient d'anticiper tout ces bouleversements afin de ne point souffrir d'être au pied du mur et connaître toutes sortes de réactions agressives des citoyens mal instruits et sans moyens financiers. Car l'argent il y en aura toujours mais sans doute mal réparti, c'est ce que l'on appelle une société de type dualiste.

- Les **logements neufs** seront de petites co-propriétés comportant des services attenants ; jardinets, laverie commune, mais c'est sur le parc existant que la rénovation offre le plus grand gisement de travaux en incluant les critères de l'efficacité énergétique..., les emplois se développeront en relation avec les spécificités locales et le facteur 4...

**- Les corridors biologiques : sauvegarde des écosystèmes, espèces, habitats et paysages**

Dans la ville et en périphérie prévoir au PLU, SCOT l'installation de corridors biologiques entre les propriétés publiques – privées pour la faune, telles que rangées d'arbres, de haies, de passages protégés, passerelles végétales, couloirs à batraciens (c'est possible même dans les cimetières où récemment une opération place nette a été faite sur les pauvres bosquets ! -à Jean Gautherin-....)

L'association Saint-Fiacre Loire-Baratte a inscrit le projet pédagogique de corridors biologiques dans ses tablettes en direction de tout public (scolaires, enfants, adultes, collectivités locales....) (réseau écologique pan-européen à mettre en place dans les 15 prochaines années)

**- Déplacements doux :** Outre les transports en commun, (toujours en lien avec le facteur 4), il convient de continuer le développement des pistes cyclables sécurisées et de mettre à disposition un service vélos à travers la ville jusqu'en périphérie (voir Lyon, ça fonctionne) afin que de plus en plus de monde laisse la voiture au parking.(voir Châlon-sur-Saône) ou aux abords de la ville.(par exemple par la levée de Saint-Eloi il faudrait pouvoir aller jusqu'à Imphy à bicyclette). Bien sécuriser les parcours pistes cyclables lycées – domiciles pour faire prendre de bonnes habitudes aux suivants et inviter les automobilistes à plus de prudence.

**- Commerce de proximité :** Qu'il soit de cœur de ville ou de quartier, le commerce de proximité va retrouver toute sa place. Non seulement il va devenir indispensable mais il est à encourager. Faire ses courses à pied ou en vélo doit être facilité. Prendre la voiture pour aller chercher un clou à 5 kilomètres du cœur de ville est un non sens et ne sera plus possible .... pourtant... .De même, il convient de conserver des ateliers de petit artisanat au cœur de la ville.

**- Services à la personne :** Ce secteur, en plein développement, s'adresse aux particuliers. De nouveaux métiers émergent (préparation des repas à domicile, collecte, livraison de linge, soins, promenades d'animaux domestiques, jardinage....). En 2020, les personnes âgées seront également nombreuses. L'offre doit être à la hauteur des attentes, la formation professionnelle de qualité, la filière structurée ...

**- Agriculture péri-urbaine :** Pérenniser l'agriculture en zone périurbaine

Nous nous permettons de retranscrire les travaux du Sénat relatif à l'agriculture en zone périurbaine :

*« L'espace qui s'étend entre les marges de la ville et les frontières de l'espace rural est qualifié de périurbain. Celui-ci couvre environ en France 10 % du territoire national et comprendrait 12 millions d'habitants, soit 21 % de la population. Au niveau agricole, 12 % des exploitations représentant 10 % de la SAU sont situées dans cette zone.*

*L'agriculture périurbaine a fait l'objet d'une étude détaillée par notre collègue Gérard Larcher. Il a ainsi montré la fragilité agricole de cette agriculture périurbaine qui se traduit par une déprise progressive, mais forte, des zones cultivées.*

*La mission d'information souscrit à l'ensemble des propositions figurant dans l'excellent rapport de notre collègue Gérard Larcher. **Elle juge, notamment,***

**" indispensable de pérenniser l'agriculture périurbaine afin de protéger un patrimoine humain, économique, culturel et esthétique " .**

Ces propositions tendent à notamment à accroître la stabilité des exploitations agricoles à long terme en : améliorant la législation sur les baux ruraux ;

- *valorisant la production des exploitations par un accroissement des exploitations d'élevage et la promotion de nouveaux débouchés ;*
- *- intensifiant les contacts entre la ferme et la ville et en favorisant l'apparition de nouvelles activités ;*
- *- généralisant la mise en place de plans de développement durable.*
- *Ce type de mesures doit donner lieu à une réflexion dans le cadre de la réforme de la PAC.*
- *Une politique en faveur de l'agriculture périurbaine pourrait faire l'objet, dans un cadre communautaire prédéfini, de mesures nationales prises au titre de la subsidiarité, sans que cela soit assimilé à des distorsions de concurrence ».*

L'association Saint-Fiacre Loire-Baratte fait toute confiance à la teneur de travaux qui vont dans le sens d'une de ses missions : Redévelopper la culture maraîchère de la Baratte pour en faire une vitrine de développement durable qui engage la responsabilité citoyenne d'un grand nombre d'acteurs : état, consom'acteurs, maraîchers, collectivités, chambres consulaires, associations, tourisme, éducation.....

La loi sur le développement des territoires ruraux DTR votée le 23 février 2005 donnent au département les moyens de développer une politique de protection et de mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains. Qu'on l'utilise et avant 2020

- **Observation de la biodiversité dans la nature** : Retrouver la nature à moins de 10 – 15 minutes du centre ville est indispensable. Nous préconisons de faire de la Baratte Loire et Jardins, situé en zone humide, un véritable observatoire de la nature, accessible à tous en moins de 10 /15 minutes du centre ville en vélo, à pied, par la levée de Saint-Eloi. Notre association développe un programme « connaissance de la zone humide » dès juin 2007 pour tout public. Préserver l'eau devient capital, préserver les zones humides devient un devoir car à 2020, la mesure des dégâts du changement climatique sera catastrophique.
- **Garder sa jeunesse à Nevers** : En lien avec les ressources ou les besoins locaux, les efforts devront porter sur la formation (EnR, santé, services à la personne, tourisme, restauration du patrimoine...) afin de garder sa jeunesse à Nevers et de donner de l'attractivité

Acquérir une notoriété nationale et internationale peut être une ambition guidée par un programme facteur 4 s'appliquant désormais à toutes les actions des collectivités, des associations, des citoyens, des entreprises.....

Nous pensons que l'ensemble des actions ne peuvent être déconnectées les unes des autres et nous préconisons un rapprochement transverse des différentes fonctions des villes : urbanisme, environnement, patrimoine, architecture, voirie.....afin que les thèmes vivre ensemble, Identité et rayonnement de la ville, économie, emploi et cadre de vie bénéficient d'une véritable dynamique, d'une cohérence entre le discours et le concret.

Notre clairvoyance doit nous dicter, dès maintenant les bons engagements de gestion afin d'éviter les conflits d'usages entre se nourrir ou rouler (utilisation des

terres) , se chauffer ou respirer le bon air des forêts (bois-énergie). Nous sentons poindre les nouvelles tragédies de demain et notre instinct de conservation nous défend d'aller plus loin dans le gaspillage pour nos enfants et petits-enfants.

Maintenant nous devons tous savoir répondre à la question : « *Et toi qu'est-ce que tu fais pour le facteur 4 ?* » : je gaspille moins, je fais mieux avec moins mais encore ? la réponse est globale et « globale », c'est-à-dire globale et locale à la fois.

SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE DE 2007 A 2020 :  
Nous gardons le moral !

Essayer de convaincre nos décideurs du bien fondé de préserver et de développer la Baratte, la vraie, celle de nos jardins, dans ses activités d'origine, telle sera notre principale préoccupation (avant 2020 nous l'espérons !) :

Le visage de notre projet associatif, en lien direct avec la nature, est humain, convivial et chargé de symboles identitaires forts. Il réunit des gens de tous horizons dont la préoccupation principale est d'entendre battre, dans une terre qui chante, le cœur généreux des jardins multi séculaires.

Relancer les traditions, c'est renaître, protéger le patrimoine naturel, paysager et bâti, c'est continuer d'exister, soutenir l'économie locale des jardins maraîchers, c'est aimer son terroir, jardiner à la Baratte, c'est se cultiver soi-même, échanger sur les richesses du patrimoine c'est s'ouvrir aux autres....

Que serait la Baratte sans ses jardins ? Rien ! Plus rien !.....Ainsi en janvier 2007, l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte a demandé le classement du site de la Baratte.

l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte qui occupera le terrain, tout au long de l'année 2007, dans une démarche stratégique enthousiaste propose de partager un projet d'avenir et un calendrier événementiel riche :

2 et 3 Juin : « Les journées de la Baratte » couplée aux « Rendez-vous aux jardins » dont le thème retenu cette année est l'eau « connaissance de la zone humide »; animations, ateliers créatifs, expositions, visites guidées, terrasse.....Inauguration du jardin flore et insectes.

- 24 juin : Fête du patrimoine de pays : thème les chemins, visite guidée et commentée

- 29 septembre : Fête de la Saint-Fiacre, cortège fleuri et fanfare sur les jardins, cérémonie religieuse suivie d'un apéritif et du repas de l'association

- 30 septembre : Mangeux d'ail et terroirs : l'association reçoit les terroirs et propose diverses expositions et animations dans une ambiance très conviviale.

**Brigitte Compain-Murez**

Ingénieur d'études économiques

Petite fille de jardiniers de la Baratte

Présidente fondatrice de l'association Saint-Fiacre Loire-Baratte

Membre de la SPPEF et de la FNASSEM

Voir :

- feu vert pour les corridors biologiques : FRAPNA [www.frapna.org](http://www.frapna.org)

- Plaquette FNE réseaux forêt et agriculture disponible à [agriculture-foret@fne.asso.fr](mailto:agriculture-foret@fne.asso.fr) réalisée avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la pêche

- La prospective territoriale Pour quoi faire, Comment faire ? Philippe Durance, Michel Goder, Philippe Mirénowicz, Vincent Pacini cahier du Lipsor en ligne sur

[http://www.aradel.asso.fr/fichier/bibliotheque/prospective%20territoriale\\_pour%20quoi%20faire\\_comment%20faire\\_200732210372653910180064522060899153.pdf](http://www.aradel.asso.fr/fichier/bibliotheque/prospective%20territoriale_pour%20quoi%20faire_comment%20faire_200732210372653910180064522060899153.pdf)